

Service départemental  
d'incendie et de secours de la Loire

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012

**SDIS 42 LOIRE**  
EN MOUVEMENT

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS



# SOMMAIRE

## Retour sur l'année 2012

- En quelques chiffres
- Les interventions marquantes

Page 6

## Cap Qualité, ça avance !

- Un schéma de pilotage innovant
- Des documents structurants
- Des tableaux de bord
- Un projet d'établissement

Page 11

## Améliorer la sécurité du Ligérien et développer le cœur de métier

- Optimiser le traitement de l'alerte
- Adapter la réponse opérationnelle
- Améliorer la compétence des sapeurs-pompiers et rendre la formation plus efficiente
- Mieux connaître et prévenir les risques

Page 15

## Optimiser le fonctionnement de l'établissement et l'ensemble des ressources

- Poursuivre la modernisation des équipements
- Favoriser la recherche d'économies et la mutualisation de moyens
- Assurer plus de cohérence dans l'adéquation des effectifs, des emplois et des compétences
- Impulser la démarche qualité au sein de l'établissement

Page 19

## Améliorer la capacité d'agir et renforcer la culture de l'établissement public

- Favoriser le développement du volontariat
- Développer le sentiment d'appartenance
- Veiller à la santé des agents
- Assurer la sécurité des agents
- Favoriser l'action sociale

Page 23

## Anticiper et s'adapter aux évolutions et aux besoins de la société

- S'engager plus fortement dans la préservation de l'environnement
- Améliorer le niveau de satisfaction de la population et des partenaires
- Contribuer au développement de l'esprit civique des Ligériens

Page 27

8, rue du Chanoine Ploton - CS 50541 - 42007 Saint-Étienne Cedex 1  
Tél : 04 77 91 08 00 - Fax : 04 77 91 08 05 - Site internet : www.sdis42.fr  
Courriel : direction@sdis42.fr

Directeur de la publication : Bernard Philibert  
Responsable de la rédaction : Cendie Verdeau  
Mise en page : Véronique Simon

Crédits photo : Cellule photo-vidéo SDIS 42 - François Perrot, Jean-Jacques Moulin, Jean-Christophe Duillon, Stéphane Faveyrial, Matthieu Abrial, Pascal Burner, David Walher, Vincent Raby, Loïc Sybelin, Sébastien Perrier, Xavier Roche, Sébastien Goiran, Cendie Verdeau, Véronique Simon

Impression sur papier recyclé : Reboul - Dépôt légal septembre 2013.

N° imprimeur : N° 1337 - Tirage en 5 000 exemplaires.



## Le mot de la Préfète



En 2012, les sapeurs-pompiers ligériens ont réalisé plus de 48 000 interventions de secours auprès de nos concitoyens. Cette activité opérationnelle intense constitue l'occasion pour moi de souligner la qualité de la préparation des sapeurs-pompiers.

Une préparation optimale rendue possible d'une part, au travers de la mise en œuvre d'exercices opérationnels d'ampleur, menés bien souvent aux côtés des autres acteurs de la sécurité civile. Une préparation obtenue d'autre part, grâce à la formation dispensée à l'école départementale d'incendie et de secours. Une école moderne et adaptée, qui, avec son nouveau plateau technique et sa maison à feu, permet l'apprentissage progressif de l'incendie dans un environnement sécurisé, visant, in fine, à diminuer les risques d'accident sur les interventions.

Parallèlement aux secours portés quotidiennement, j'ai pu constater à diverses occasions le rôle majeur joué par les sapeurs-pompiers dans la prévention des risques d'incendie et de panique au sein des établissements recevant du public ainsi que leur implication dans la sensibilisation des citoyens aux gestes qui sauvent et à la sécurité routière.

C'est cette ouverture, ce souci de l'autre, conjugués aux qualités reconnues chez les sapeurs-pompiers que sont le dévouement et la solidarité, qui font du SDIS de la Loire un service public efficace et incontournable dans notre département.

**Fabienne BUCCIO**  
*Préfète de la Loire*

## Le mot du Président



Pour ouvrir ce rapport d'activité de l'année 2012, je tiens tout d'abord à saluer le travail conséquent des services du SDIS de la Loire qui ont permis, une nouvelle fois, de garantir au Conseil d'administration une gestion financière saine et efficace, avec, je le rappelle, une évolution du budget de l'établissement inférieure à l'inflation. C'est un signal fort que les élus du Conseil d'administration ont souhaité donné, alors que le contexte financier se tend de plus en plus pour l'ensemble des collectivités.

Tous les investissements ont pourtant été maintenus. Ils ont ainsi permis, en 2012, de hisser le fonctionnement du traitement de l'alerte à un très haut niveau (communications mieux sécurisées, gain de temps dans l'engagement des moyens...) tout en donnant une plus grande souplesse aux sapeurs-pompiers volontaires dans la gestion de leur disponibilité avec le déploiement des bips à acquittement. Ces investissements ont aussi permis de poursuivre la construction ou la réhabilitation des casernes.

Souplesse et modernité, cela résume assez bien l'état d'esprit du SDIS de la Loire avec comme objectif de toujours s'adapter aux enjeux de la société en constante mutation.

Enfin, je tiens à souligner la qualité du dialogue social avec les partenaires sociaux au sein de l'établissement, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de travail pour les personnels du SDIS : casernes modernes et fonctionnelles, valorisation des compétences, renforcement de la politique d'action sociale... Toutes ces actions volontaristes, portées par le Conseil d'administration, favorisent l'efficacité des missions des sapeurs-pompiers au service de la protection que nous devons aux Ligériens.

**Bernard PHILIBERT**  
*Président du Conseil d'administration  
du SDIS de la Loire*

## Le mot du Directeur



L'année 2012 constitue une étape importante pour le SDIS de la Loire avec la mise en place du schéma de pilotage «Cap Qualité ». C'est parce que nous avons franchi avec succès le palier de la départementalisation qu'il est devenu possible de rédiger notre schéma de pilotage.

Ce dernier a vocation à préparer l'avenir et à installer le SDIS dans un mode de fonctionnement dynamique et interactif. Il doit nous permettre d'améliorer la gestion du SDIS et l'efficacité des secours que nous devons à la population tout en donnant du sens à l'action de chacun.

Désormais, notre établissement s'organisera autour de documents structurants, il sera évalué grâce à des tableaux de bords pertinents et il évoluera au travers d'un projet d'établissement ambitieux constituant notre feuille de route pour les cinq prochaines années.

Dans cette démarche, je sais pouvoir compter sur l'implication de l'ensemble des agents du SDIS et sur le soutien des élus du Conseil d'administration comme de nos autorités du corps préfectoral, et je les en remercie.

Ce rapport annuel d'activité est l'occasion de mesurer l'état d'avancement de notre schéma de pilotage « Cap Qualité » que nous venons d'engager. Il en sera de même chaque année, car nous devons veiller à ne pas limiter notre schéma de pilotage à de belles intentions mais bien le traduire en actions concrètes.

Enfin, je tiens à rappeler que des moyens techniques de transmission performants, des structures de formation modernes ne doivent pas nous faire oublier que les organisations ne valent que par les personnes qui les composent. Je souhaite que chacun, sapeur-pompier volontaire, sapeur-pompier professionnel, personnel technique et administratif, puisse exprimer son potentiel. Le dialogue, la bienveillance, l'authenticité, la confiance en soi et en l'autre sont le meilleur chemin vers la performance et une croissance retrouvée et durable.

**Colonel René DIES**

*Directeur départemental  
des services d'incendie et de secours de la Loire*



# RETOUR SUR L'ANNÉE 2012

En quelques chiffres |  
Les interventions marquantes

# En quelques chiffres

## Le SDIS de la Loire, c'est :

**2 200** sapeurs-pompiers volontaires  
**553** sapeurs-pompiers professionnels  
**99** personnels administratifs et techniques spécialisés

**72** centres d'incendie et de secours  
**12** compagnies  
**1** état-major  
**1** centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (CODIS)

**600** véhicules d'intervention

## Le bilan d'une année opérationnelle :

Les sapeurs-pompiers de la Loire ont réalisé en 2012 **47 940** interventions.  
Soit plus de **131** sorties par jour.

Plus de **300 000** appels ont été reçus au centre de traitement de l'alerte (CTA).

Parmi ces appels :

**114 000** proviennent du numéro d'urgence 112 et **140 000** proviennent d'un appel 18.

**47 000** sont issus des services publics.

(SAMU, police, gendarmerie, EDF, GDF, établissements répertoriés...).

Nature des sorties	Nombre	Répartition
Accidents de circulation	2 667	5,6 %
Incendies	3 140	6,5 %
Opérations diverses	8 557	17,8 %
Risques technologiques	827	1,5 %
Secours aux personnes	32 747	68,3 %
Autres opérations	2	0,3 %
<b>Total général</b>	<b>47 940</b>	<b>100 %</b>

## La formation au cœur du métier :

*Chiffres 2012*

**798** stages de formation ont été organisés représentant **2 776** modules.

**134 120** heures de formation continue (FMAPA) ont été suivies par les sapeurs-pompiers volontaires et professionnels.

Le budget de fonctionnement consacré à la formation s'est élevé à **1,8 million** d'euros, dont **550 000** euros consacrés aux manœuvres mensuelles.

## Un budget maîtrisé :

*Chiffres 2013*

**59 millions** d'euros, c'est la somme allouée pour le fonctionnement de l'établissement.

**11 millions** d'euros ont également été consacrés aux investissements.

# Les interventions marquantes



22 janvier  
2012

**Feu d'habitation à Saint-Étienne**  
19 engins - 46 sapeurs-pompiers  
Feu de 2 appartements. 30 personnes évacuées.



9 février  
2012

**Feu de garage automobile  
à Andrézieux-Bouthéon**  
8 engins - 27 sapeurs-pompiers  
1 000 m<sup>2</sup> en feu sur 3 000 m<sup>2</sup>.  
2 lances à mousse.



21 mars  
2012

**Feu de bâtiment agricole  
à La Bénisson Dieu**  
13 engins - 62 sapeurs-pompiers  
1 000 m<sup>2</sup> totalement embrasés.



27 juin  
2012

**Effondrement de construction  
à Boën-sur-Lignon**  
10 engins - 16 sapeurs-pompiers  
Un préau de 50 m<sup>2</sup> dont la poutre centrale a cédé.

1<sup>er</sup> juillet  
2012



**Feu d'appartement à Saint-Étienne**  
27 engins - 98 sapeurs-pompiers  
4 sapeurs-pompiers blessés.

24 août  
2012



**Feu de bâtiment industriel  
à Saint-Denis-de-Cabanne**  
25 engins - 91 sapeurs-pompiers  
2 000 m<sup>2</sup> de structure métallique détruits.

29 septembre  
2012



**Feu du district de football  
à Saint-Étienne**  
28 engins - 72 sapeurs-pompiers  
1 500 m<sup>2</sup> au sol totalement embrasés.

14 décembre  
2012



**Feu d'habitation à Mably**  
17 engins - 42 sapeurs-pompiers  
Maison de 2 étages avec combles, embrasée à  
partir du 1<sup>er</sup> étage.





## **CAP QUALITÉ : ÇA AVANCE ...**

**Un schéma de pilotage innovant**

**Des documents structurants**

**Des tableaux de bord**

**Un projet d'établissement**

## Un schéma de pilotage innovant

Après **10 ans** de départementalisation et une organisation qui a largement évolué, notamment suite à des efforts collectifs de modernisation, le SDIS de la Loire est entré dans l'ère de la qualité en se dotant, début 2012, d'un schéma de pilotage dénommé « Cap Qualité ».

Ce schéma a été établi dans le cadre d'une démarche globale de la qualité et le projet d'établissement est le fruit d'un long travail de concertation des cadres.

Cette démarche novatrice, visant à pourvoir l'établissement d'un outil de structuration, d'évaluation et d'amélioration continue, se base sur **trois piliers** :

*« Je fais fonctionner l'établissement »  
avec des documents structurants*

*« Je vois fonctionner l'établissement »  
avec des indicateurs*

*« Je prévois d'améliorer son fonctionnement »  
avec un projet d'établissement*

## Les documents structurants

Ils sont destinés à recenser l'ensemble des règles d'organisation et de fonctionnement de l'établissement.

**82 documents** ont été identifiés à ce jour. Ils ont été regroupés en **6 thèmes** : l'organisation, le métier, les hommes, les ressources, l'environnement, les décisions. Ils prennent la forme de schémas, de règlements, de recueils ou de registres.

Parmi les plus connus, on distingue l'arrêté portant organisation du corps départemental, le SDACR, le règlement opérationnel ou encore, comme document innovant, un recueil des procédures qualité de fonctionnement.

En 2012, **47 documents** ont été publiés sous Intranet, **6** sont en cours d'élaboration via une action du projet d'établissement et **29** restent encore à rédiger ou à finaliser.



## Les tableaux de bord

Ils sont destinés à voir et à évaluer le fonctionnement de l'établissement à l'aide d'indicateurs choisis pour leur finalité et leur pertinence dans les domaines opérationnel et fonctionnel.

Par exemple, le délai moyen d'intervention donne une indication sur la qualité de réalisation des missions, alors que le taux d'indisponibilité des matériels permet de mieux connaître la fiabilité des équipements.

Quant au taux de disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires par centre, il vise à optimiser la dotation de matériel dans les casernes.

**200 indicateurs** ont été identifiés à ce jour. Pour les exploiter et les visualiser, un outil informatique décisionnel baptisé SYAPE pour SYstème d'Aide au Pilotage et à l'Évaluation, est opérationnel depuis 2013.



## Le projet d'établissement

Le projet d'établissement a vocation à améliorer le fonctionnement du SDIS. Sa mise en œuvre constitue la feuille de route de l'établissement pour les 5 années à venir.

**40 actions** stratégiques ont été bâties pour répondre à **40 orientations** stratégiques, elles-mêmes issues de **4 axes** de progrès.

Différentes échéances ont été fixées pour ces actions : **11** d'entre elles devront être achevées d'ici la fin 2013 et **23** sont prévues pour 2014.







*Axe de progrès 1*

## **AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DU LIGÉRIEN ET DÉVELOPPER LE COEUR DE MÉTIER**

**Optimiser le traitement de l'alerte**

**Adapter la réponse opérationnelle**

**Améliorer la compétence des sapeurs-pompiers  
et rendre la formation plus efficiente**

**Mieux connaître et prévenir les risques**

## Optimiser le traitement de l'alerte

### ▲ Le traitement de l'alerte modernisé

L'un de projets phares de l'année aura été la migration du SDIS vers le réseau numérique sécurisé de transmissions ANTARES.

L'ensemble des centres d'incendie et de secours, comme le centre de traitement de l'alerte, ont été équipés du logiciel d'alerte *GéoArtémis*. Les sapeurs-pompier peuvent ainsi, depuis leur écran d'ordinateur à la caserne, suivre les moyens engagés sur les interventions du département.

Ce logiciel permet également une mise à jour optimale des bases de données opérationnelles sur

la base des informations transmises grâce à l'outil « post-it » notamment.

Par ailleurs, les nouveaux terminaux ANTARES ont été déployés et les bips à acquittement, visant à donner plus de souplesse aux volontaires dans la gestion de leur disponibilité, ont été mis en service.

### ▲ La réception des appels sécurisée

Afin de sécuriser le dispositif de réception des appels d'urgence 18 et 112 et de pouvoir répondre à une suractivité, une formation opérationnelle spécialisée a été mise en place au sein de l'Unité de traitement de l'alerte nord (UTA nord), basée au centre d'incendie et secours de Roanne.

## Adapter la réponse opérationnelle

### ▲ Des victimes toujours mieux prises en charge

Deux véhicules de soutien médicalisés (VSM) sont en activité au sein du SDIS à Andrézieux-Bouthéon et à Rive-de-Gier. Ils permettent d'apporter dans des délais très courts une réponse opérationnelle paramédicale. Ils sont équipés de matériels de secours adaptés et sont conduits par un infirmier de sapeur-pompier autorisé à réaliser des gestes de premiers secours et certains actes para-médicaux.

En 2012, **655** actes para-médicaux ont ainsi été réalisés dans ce cadre. Deux autres VSM seront affectés au cours de l'année 2013.

### ▲ Favoriser et développer le retour d'expérience

Une formation opérationnelle spécialisée (FOS) dans la recherche des causes et des circonstances des incendies (RCCI) a été créée. **3** études de RCCI ont été menées et plusieurs retours d'expérience établis.

## Améliorer la compétence des sapeurs-pompier et rendre la formation plus efficiente

### ▲ Des parcours pédagogiques adaptés

Le plan pluriannuel de formation 2013-2015 a été établi afin de mieux définir le budget nécessaire et de donner plus de cohérence aux objectifs et parcours pédagogiques.

Dans ce sens, un comité pédagogique a été mis en place afin de proposer une organisation des programmes de formation, de définir leur contenu et les modalités d'évaluation. Ce comité se veut garant de la conformité de l'enseignement à l'éthique de la profession et au respect de la nature humaine.

### ▲ La formation à distance renforcée

La plateforme de formation à distance *Spiral Connect* a été améliorée. L'outil s'est notamment adapté à la pédagogie appliquée au concept de « e-learning ».

La plateforme propose, en plus d'un accès réservé et d'un suivi des stagiaires, l'ensemble des supports pédagogiques utiles dans une version accessible à tous.

### ▲ Une nouvelle école départementale

L'événement de l'année aura été l'inauguration de la nouvelle école départementale des sapeurs-pompier de la Loire. Celle-ci offre désormais toutes les installations modernes permettant de simuler des situations opérationnelles que les acteurs de la sécurité civile sont susceptibles de rencontrer au quotidien, d'expérimenter de nouvelles techniques opérationnelles tout en se basant sur une pédagogie adaptée aux exigences des sapeurs-pompier.

Le plateau technique de formation avec sa maison à feu, situé à l'état-major, vient ainsi compléter les outils de proximité mis en place au plus près des casernes : caissons multi-usages et caissons thermiques. Il représentera, à terme, le premier contact au feu pour les sapeurs-pompier de la Loire.

En 2012, l'école départementale a accueilli **5 726** stagiaires dans l'ensemble de ses structures.

# Mieux connaître et prévenir les risques

## ▲ S'entraîner pour mieux gérer les crises

Au cours de l'année, plusieurs exercices de sécurité civile, en partenariat avec les services de l'État et, le cas échéant, avec les autres SDIS de la zone de défense Sud-Est, se sont déroulés en intégralité ou en partie sur le territoire ligérien. Parmi eux, citons l'exercice feu de forêt à Périgneux le **15 juin 2012**, la manœuvre de secours routier dans le Tunnel du Rond-Point à Saint-Étienne le **25 juillet 2012**, l'exercice précédant l'ouverture du nouveau Tunnel de Violay le **30 novembre 2012**, l'exercice de gestion des inondations le **5 octobre 2012** ou encore des exercices d'évacuation dans les maisons d'arrêt.

## ▲ Une connaissance au plus près du terrain

En matière de prévision des risques, 2012 aura été marquée par la réalisation d'un plan d'intervention et de secours de la nouvelle autoroute **A 89** et du Tunnel de Violay, accompagné d'un protocole opérationnel inter-départemental avec le SDIS du Rhône relatif à l'intervention des moyens de secours dans le tunnel.

Afin de rechercher plus d'efficacité et de favoriser la proximité dans la réalisation des plans d'établissements répertoriés (plans ETARE), ceux-ci ont été confiés aux différentes compagnies concernées permettant ainsi une meilleure connaissance territoriale.

Enfin, des plans d'urgence ont été réalisés, en lien avec les services préfectoraux, concernant notamment l'alerte canicule, le plan grand froid ou les risques chimiques.

## ▲ En amont, les actions de prévention

En matière de prévention des risques, on dénombre **11 400** établissements recevant du public (ERP), dont **3 218** sont en création ou en projet, et **5** immeubles de grande hauteur (IGH) dans la Loire.

**5** commissions de sécurité sont chargées du suivi des établissements existants et des nouvelles réalisations.

## ▲ En quelques chiffres

### La prévision :

**11 800** bornes et poteaux d'incendie ont été contrôlés ainsi que **749** réserves d'eau supérieures à **30 m<sup>3</sup>**.

**20** installations classées et **264** manifestations sportives ont fait l'objet d'une étude.

**40** nouveaux plans ETARE ont été réalisés.

**769** bâtiments industriels, agricoles et lotissements ont fait l'objet d'une étude dans le cadre de la défense extérieure contre l'incendie.

### La prévention :

**1 296** visites d'ERP effectuées.

**48** séances plénières de commissions.

**17** jurys présidés pour les agents des services de sécurité incendie et assistance à personne (SSIAP).

Plus de **100** réunions techniques et pré-études avec les maîtres d'œuvre et les bureaux de contrôle.

**1** officier préventionniste chargé de mission auprès des services préfectoraux pour former les employés et conseiller sur l'amélioration de la sécurité incendie des établissements.







*Axe de progrès 2*

## **OPTIMISER LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT ET L'ENSEMBLE DES RESSOURCES**

- Poursuivre la modernisation des équipements**
- Favoriser la recherche d'économies et la mutualisation de moyens**
- Assurer plus de cohérence dans l'adéquation des effectifs, des emplois et des compétences**
- Impulser la démarche qualité au sein de l'établissement**

## Poursuivre la modernisation des équipements

### ▲ Des casernes adaptées

En 2012, **4** nouvelles casernes ont été inaugurées à Saint-Just-en-Chevalet, Chavanay, Saint-Just-Saint-Rambert ainsi qu'à Saint-Pierre-de-Bœuf.

En outre, l'ensemble des salles de formation du SDIS, à l'état-major comme dans les casernes, a été doté de matériels vidéo et informatique permettant le déroulement des formations dans les meilleures conditions.

### ▲ Des engins polyvalents

Dans un souci de polyvalence et d'optimisation du parc automobile, **2** nouveaux types de véhicules ont vu le jour après avoir fait l'objet d'un reconditionnement par l'atelier mécanique départemental.

Il s'agit d'un camion citerne rural secours routier (CCR-SR) et d'un véhicule de transport de personnel, de matériel et de signalisation (VTPM-SI).

2012 aura également signifié l'engagement de la démarche consistant à donner une deuxième vie aux véhicules. **2** anciens camions citernes, datant des années 70, ont ainsi été recyclés en camions dévidoirs hors route (CDHR). Avec, là-aussi, un bel exemple de la qualité du travail des agents de l'atelier du SDIS.

### ▲ Les réparations au plus près des centres

Un atelier mécanique mobile a été installé afin de se déplacer dans les centres d'incendie et de secours pour y effectuer les réparations de véhicules.

Cette nouveauté permet d'une part, d'éviter de mobiliser des sapeurs-pompiers pour conduire le véhicule accidenté à l'atelier départemental, et, d'autre part, de limiter la durée d'immobilisation des véhicules opérationnels.

## Favoriser la recherche d'économies et la mutualisation de moyens

### ▲ Des coûts de fonctionnement rationalisés

Afin d'optimiser la gestion de la trésorerie et les frais financiers, le SDIS s'est doté d'un nouveau logiciel mieux adapté aux enjeux d'aujourd'hui : dématérialisation des documents comptables, sécurisation automatisée des procédures, génération de tableaux de bord...

Une démarche a été engagée pour accompagner les utilisateurs à ce changement et pour adapter l'outil aux besoins rencontrés.

### ▲ L'achat des ressources optimisé

La nouvelle procédure d'échange en matière d'habillement, expérimentée sur **2** compagnies en 2012, a permis de conforter les objectifs fixés, à savoir l'amélioration de la sécurité des sapeurs-pompiers, avec le remplacement des tenues d'intervention autant que de besoin sans attendre la prochaine période de renouvellement des effets, et une gestion budgétaire plus efficiente qui se traduit par des achats effectués que lorsque nécessaire.

### ▲ D'autres sources de financement recherchés

En 2012, le SDIS a innové dans le domaine de la vente aux enchères pour ses véhicules et matériels réformés en organisant **2** sessions de vente en ligne sur le site dédié [www.webencheres.com](http://www.webencheres.com).

Ces deux sessions ont représenté un gain de **90 000** euros pour l'établissement.



# Assurer plus de cohérence dans l'adéquation des effectifs, des emplois et des compétences

## ▲ Une traduction sociale des textes réglementaires

L'année aura été marquée par l'application des textes nationaux concernant la refonte de la filière des sapeurs-pompiers professionnels. Cette application a été le fruit d'un long dialogue social avec les partenaires sociaux, qui se prolongera chaque année par un bilan d'étape.

Les efforts consentis par le Conseil d'administration ont permis d'une part, de garantir toutes les revalorisations des salaires prévues par cette réforme, et, d'autre part, d'assurer la compensation des diminutions de certains régimes indemnitaires par le versement d'indemnités spécifiques.

## ▲ Le renforcement de l'adéquation grade-emploi

La réforme de la filière des sapeurs-pompiers professionnels a nécessité de scinder l'emploi de chef d'agrès en deux emplois distincts : le chef d'agrès une équipe et le chef d'agrès tout engin.

Côté filière administrative, la refonte du cadre d'emploi des rédacteurs a permis de définir des fonctions précises pour chaque grade en valorisant l'encadrement intermédiaire.



# Impulser la démarche qualité au sein de l'établissement

## ▲ La gestion des documents structurants rationalisée

L'ensemble des documents structurants nécessaires au fonctionnement du SDIS a été recensé. Ces documents ont été affectés à des pôles gestionnaires afin de garantir une mise à jour efficace.

## ▲ La dématérialisation des procédures se poursuit

En 2012, de nouvelles procédures dématérialisées ont été mises en place.

Ainsi, toutes les demandes d'intervention et de réparation s'effectuent désormais par Intranet : demande d'intervention informatique, de réparation de matériel

(véhicules, formation, radio, bip, bâtiment, médical, téléphonie...) et même les demandes de fuel.

Ces services visent à faciliter la saisie d'une demande et à optimiser son traitement par un point d'entrée unique.

## ▲ La mise en place des procédures qualité de fonctionnement

Dans le cadre de l'élaboration du recueil des procédures qualité, une cartographie des procédures à rédiger a été élaborée.

Plus de **10** procédures ont été travaillées en 2012. Elles ont vocation à décrire la manière d'accomplir une activité transversale.





*Axe de progrès 3*

## **AMÉLIORER LA CAPACITÉ D'AGIR ET RENFORCER LA CULTURE DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC**

**Favoriser le développement du volontariat**

**Développer le sentiment d'appartenance**

**Veiller à la santé des agents**

**Assurer la sécurité des agents**

**Favoriser l'action sociale**

## Favoriser le développement du volontariat

### ▲ Une action continue aux côtés des employeurs

Plusieurs rencontres avec les employeurs de volontaires ont été organisées afin de les informer des dispositifs réglementaires sur la formation des SPV et de promouvoir le SPV en tant qu'atout au sein de l'entreprise.

Par ailleurs, la charte du volontariat, signée en 2011 avec les représentants des employeurs ligériens, a été déclinée au niveau local.

### ▲ Encourager la validation des acquis et de l'expérience (VAE)

Un travail collaboratif a été mené avec le Centre na-

tional de la fonction publique territorial (CNFPT) afin de développer la mise en œuvre de la VAE.

### ▲ Plus de souplesse dans le domaine péri-opérationnel

Afin d'apporter plus de souplesse dans la formation des volontaires, les scénarii pédagogiques ont été modifiés permettant notamment de mettre les formations en phase avec les exigences du terrain opérationnel.

En outre, une nouvelle formation au management des chefs de centre volontaires a été mise en place. Chacun y est confronté à des mises en situation réelles tandis que les échanges d'expérience sont encouragés.

## Développer le sentiment d'appartenance

### ▲ Vers une charte des valeurs

Un travail a été lancé en 2012 visant à élaborer la charte des valeurs de l'établissement.

Celle-ci visera à faire connaître à chacun les principes et les valeurs fondamentales de l'établissement afin de développer le sentiment de partage d'une éthique irréprochable et rigoureuse.

### ▲ Favoriser l'adhésion et la participation des agents

Des groupes collaboratifs de réflexion ont permis d'élaborer le projet d'établissement.

L'ensemble des cadres A et B du SDIS y a participé. Chacun a pu alors formuler des propositions d'actions visant à améliorer le fonctionnement du SDIS.

Par ailleurs, les groupes de travail constitués pour la mise en œuvre des **40** actions du projet d'établissement comprennent l'ensemble des catégories, toutes filières confondues, professionnels, volontaires et agents administratifs et techniques.

La conduite de ces actions est, elle-aussi, basée sur une logique de projet et de participation et a mobilisé en 2012 : **55** cadres A, **38** personnels de catégorie B, **13** agents de catégorie C ainsi que **17** sapeurs-pompiers volontaires.



## Veiller à la santé des agents

### ▲ Le soutien sanitaire opérationnel pour prévenir les risques en activité

Le soutien sanitaire opérationnel (SSO) est assuré par les infirmiers et les médecins du pôle santé et secours médical.

En 2012, on dénombre :

- 17 déclenchements du SSO sur les interventions
- 4 déclenchements sur des manœuvres ou exercices
- 3 déclenchements sur des épreuves sportives

Au total, ce dispositif a concerné **48** personnes civiles ainsi que **30** sapeurs-pompiers.

### ▲ Suivre la santé au travail

La mission principale du pôle santé et secours médical est le suivi médical des sapeurs-pompiers ligériens.

Dans ce cadre, plus de **2 800** visites médicales ont été réalisées au cours de l'année 2012.

## Assurer la sécurité des agents

### ▲ Améliorer les conditions de travail

Le centre départemental d'incendie et de secours et le centre technique du matériel ont chacun fait l'objet d'une inspection en 2012.

Celle-ci a permis de déboucher sur la réalisation d'un plan d'amélioration des conditions de travail.

### ▲ Informer et sensibiliser

Des fiches « santé et sécurité » ont été réalisées et diffusées dans les casernes afin de promouvoir l'information préventive sur des sujets touchant à la sécurité des agents.

Enfin, le SDIS participe régulièrement au réseau zonal « hygiène et sécurité » et a initié, en 2012, la réalisation d'un film de prévention du risque routier.

## Favoriser l'action sociale

### ▲ Accompagner les agents

Un accompagnement a été mis en place pour les agents en fin carrière avec l'instauration de rendez-vous personnalisés.

### ▲ Mise en place d'une mutuelle santé

Un contrat de groupe a été signé avec une mutuelle santé permettant d'offrir des tarifs préférentiels à tous les agents du SDIS.

De plus, l'établissement verse une participation financière aux agents adhérents, proportionnelle aux salaires perçus par les agents.







## *Axe de progrès 4*

# **ANTICIPER ET S'ADAPTER AUX ÉVOLUTIONS ET AUX BESOINS DE LA SOCIÉTÉ**

**S'engager plus fortement dans la  
préservation de l'environnement**

**Améliorer le niveau de satisfaction  
de la population et des partenaires**

**Contribuer au développement  
de l'esprit civique des Ligériens**

## S'engager plus fortement dans la préservation de l'environnement

### ▲ Réalisation du bilan carbone

En 2012, le SDIS a réalisé son premier bilan pour les gaz à effet de serre (GES).

Ce document permet de disposer d'une étude relativement précise des émissions de GES de l'établissement et de déterminer des objectifs de diminution.



## Améliorer le niveau de satisfaction de la population et des partenaires

### ▲ Poursuivre et étendre le périmètre de la carte achat

La carte achat collectivité est désormais reconnue comme outil de simplification des fonctions administratives des unités territoriales.

**81** cartes achats ont été affectées au sein du SDIS. Elles sont principalement utilisées pour le règlement de petites sommes liées aux dépenses courantes telles que les contrôles techniques des véhicules ou l'acquisition de pièces détachées. mais aussi lors des départs des colonnes de renfort.

Une réflexion est en cours sur l'extension de l'utilisation de la carte achat aux services fonctionnels.

### ▲ Faciliter l'accès de nos services à nos partenaires

En 2012, différentes réflexions ont été menées afin d'améliorer la circulation de l'information extérieure à l'établissement et de faciliter, pour nos partenaires institutionnels ou privés comme pour les administrés, l'accès aux services du SDIS.

Citons notamment le projet de mise en place d'un guichet unique pour les entreprises ou encore la refonte en cours du site Internet du SDIS, qui permettra, à terme, de trouver rapidement des informations mises à jour sur le recrutement, les conseils de prévention, les délibérations institutionnelles ou les marchés publics.

## Contribuer au développement de l'esprit civique des Ligériens

### ▲ Des actions de sensibilisation en partenariat avec les autres services

Les sapeurs-pompiers ont participé à diverses actions de sensibilisation aux gestes de premier secours tels que le permis piéton à Saint-Galmier, la journée sécurité moto à l'Étrat, la journée de la sécurité intérieure à Saint-Étienne, la Foire de Saint-Étienne, la journée mondiale de la sécurité dans les entreprises ou encore la journée prévention routière à Montbrison.

Ces actions sont conduites en collaboration avec les différents partenaires du SDIS : la police nationale, la gendarmerie, l'inspection académique, les services de la préfecture ou encore le Conseil général.









